



ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE (OOAS)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

(Services de Consultation Individuelle)

Référence N°FM/TEND/AMI/2019/011/bk 

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION D'UNE DIRECTIVE EN VUE DE L'HARMONISATION DES REGLEMENTATIONS RELATIVES A LA GESTION DURABLE DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Introduction

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), institution spécialisée de la CEDEAO, a reçu des subventions de la Banque mondiale pour la mise en œuvre de plusieurs projets (REDISSE, SWEDD, P/MTN et WA-MRH) et a l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement d'un consultant individuel pour élaborer une directive en vue de l'harmonisation des réglementations relatives à la gestion durable des déchets d'activités de soins en Afrique de l'Ouest** ».

Objectif Général de la mission

L'objectif général de la mission est d'élaborer une Directive régionale d'harmonisation des réglementations relatives à la gestion durable des déchets d'activités de soins en Afrique de l'Ouest.

Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, le consultant devra :

- Faire une analyse exhaustive des législations et réglementations relatives à la gestion des déchets d'activités de soins des différents pays de la CEDEAO et la Mauritanie ;
- Identifier les forces et faiblesses des cadres juridiques des pays ;
- Répertoire les différents domaines à renforcer ;
- Proposer un projet de Directive de la CEDEAO relative à la gestion durable des déchets d'activités de soins ;
- Appuyer l'OOAS dans l'organisation de l'atelier régional de validation de cette Directive.

Le consultant proposera une approche méthodologique incluant une large implication des parties prenantes et partenaires, une réunion de pré-validation du projet de Directives d'harmonisation et un atelier régional de validation.

Début et Durée de la mission

La mission débutera au mois de novembre pour une durée estimée à **quatre homme-mois**.

Profil du consultant

Le consultant principal chargé de l'élaboration des Directives d'Harmonisation des Législations relatives à la gestion durable des déchets d'activités de soins en Afrique de l'Ouest doit avoir au minimum les qualifications ci-dessous définies :

- Etre titulaire d'une Maîtrise en droit en droit public ou droit international ;
- Avoir une expérience dans le domaine du droit de l'environnement ;
- Avoir une bonne connaissance des législations environnementales et particulièrement le cadre juridique relatif à la gestion des déchets d'activités de soins ;
- Avoir une bonne connaissance du système de santé des pays de l'espace CEDEAO ;

- Avoir participé à au moins deux (2) processus d'harmonisation de législations en Afrique de l'Ouest dans le domaine de la santé et/ou de l'environnement;
- Avoir une expérience en matière de rédaction de textes de nature législative et réglementaire ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse de synthèse et de rédaction de rapports ;
- Avoir une connaissance des pays de la région;
- Avoir une bonne maîtrise de l'une des trois langues de la CEDEAO (anglais, français et portugais). La maîtrise d'une seconde langue serait un atout ;
- Avoir une très bonne maîtrise de l'outil informatique pour les traitements de texte et l'analyse des données.

L'expert principal proposera un expert N°2 titulaire d'une maîtrise dans le domaine des sciences environnementales ou en médecine avec une spécialisation en santé publique. Le profil complet de l'expert N°2 est indiqué dans le Termes de Référence disponibles sur le site web de l'OOAS : w3@wahooas.org.

Contenu de la manifestation

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé invite les Consultants individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants individuels intéressés doivent fournir :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- un curriculum vitae détaillé, sincère, daté et signé du consultant, faisant ressortir les qualifications et les expériences dans la réalisation de missions similaires, ainsi que les références pour les éventuelles vérifications ;
- une proposition financière signée pour la réalisation de la mission, incluant les honoraires de l'expert N°2.

Méthode de sélection

Le consultant requis sera sélectionné conformément aux procédures de sélection de consultants individuels définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale; (édition de janvier 2011, version révisée en juillet 2014) disponible sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>.

Informations, date et lieu de dépôt des dossiers

Les consultants individuels intéressés peuvent télécharger les TDRs sur le site web de l'OOAS à l'adresse : w3.wahooas.org.

Ils peuvent également obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours et heures ouvrables du lundi au vendredi de 08 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt portant en objet et/ou sur l'enveloppe la mention « **recrutement d'un consultant pour élaborer une Directive communautaire en vue de l'harmonisation des réglementations relatives à la gestion durable des déchets d'activités de soins en Afrique de l'Ouest** » peuvent être reçues par courrier au secrétariat de l'OOAS ou par email à l'adresse ci-dessous **au plus tard le jeudi 26 septembre 2019 à 11 heures 00 temps universel.**

Organisation Ouest Africaine de la Santé

01 BP 153 Bobo-Dioulasso 01

Avenue Ouezzin COULIBALY

Téléphone : (226) 20 97 57 75/ 20 97 00 97

Adresse électronique : offres@wahooas.org



Prof Stanley OKOLO
Directeur Général